

Le proviseur aux nouveaux élèves

*Vous avez été admis au lycée Georges Frêche à la rentrée de **septembre 2023** et je vous en félicite.*

Vous trouverez ci-dessous, d'une part la liste des documents à compléter et d'autre part les documents à joindre pour constituer votre dossier.

Liste des documents à fournir obligatoirement le jour de l'inscription avec votre d'inscription

Tout dossier incomplet sera refusé

- ☐ La fiche infirmerie + 1 photo récente accompagnée de la copie des vaccinations du carnet de santé
(document téléchargeable)
- ☐ Une photocopie lisible de la carte vitale ou de l'attestation de droits.
- ☐ Une photocopie de la demande de tiers temps pour l'examen si tel est le cas
- ☐ La fiche intendance **(document téléchargeable)**
- ☐ **Documents indispensables pour l'inscription aux examens** : 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité + La photocopie du recensement ou du certificat de participation à la Journée d'Appel pour les élèves âgés de plus de 16 ans et de nationalité française.
- ☐ Photocopie d'un diplôme de niveau V pour les Mentions Complémentaires
- ☐ Une photocopie du jugement de garde ou de divorce des responsables légaux séparés
- ☐ Notification de bourse du CROUS 2023-2024 si déjà reçue.
- ☐ Un RIB au nom du responsable légal de l'élève et de l'élève si celui-ci est majeur
- ☐ *Un chèque de 10 euros pour la Caisse de solidarité du lycée qui permet d'aider les élèves en difficultés (facultatif) à l'ordre de « Agent comptable du lycée Georges Frêche Montpellier »*
- ☐ *Un chèque de 10 euros pour l'adhésion à la Maison des lycéens (facultatif) à l'ordre de « Maison des lycéens du lycée Georges Frêche Montpellier »*
- ☐ *Un chèque de 5 euros pour la participation à l'association sportive du lycée (facultatif) à l'ordre de « Association Sportive du lycée Georges Frêche Montpellier »*
- ☐ **Opération à réaliser impérativement avant la rentrée** : Création de la carte établissement sur le site de la Région Occitanie : www.cartejeune.laregion.fr